



Le mariage au Moyen-Âge

D'Amico Léanna

Caregnato Léa

Introduction

- La femme, toujours sous l'autorité d'un homme :
 - Enfant, elle obéit à son père
 - Mariée, elle obéit à son mari
 - Veuve, elle obéit à la religion ou à ses enfants

- Exemple de Richilde de Hainaut qui s'est mariée à deux reprises :
 - 1^{er} époux : Herman de Hainaut
 - 2^{ème} époux : Bauduin Ier
 - A la mort de ceux-ci, Richilde s'est retrouvée seule à la charge de son fils



Le choix des époux

- Avant tout un accord parental :
 - But : produire des avantages chez les familles
 - Si pas d'accord parental → mariage illégitime
- Les femmes sont promises à un homme du même niveau social
- Différence d'âge :
 - Les femmes sont souvent mariées alors qu'elles n'ont pas atteint la majorité, fixée à 12 ans
- En cas de refus des femmes, la brutalité pouvait être utilisée



Le consentement des époux

- L'homme recherche 3 qualités chez sa femme :
 - La sagesse
 - La richesse
 - La beauté
- L'hypogamie et l'hypergamie sont possibles :
 - Hypogamie : le garçon peut se marier avec une fille supérieure d'un point de vue social
 - Hypergamie : la fille doit épouser, toujours d'un point de vue social, un garçon inférieur
- S'unir par amour est possible chez les paysans :
 - Des événements étaient créés pour trouver l'amour

La vision de l'église

- L'église tente que le mariage se fasse librement
- Le droit canon revendique le consentement des époux sans quoi le mariage serait frappé de nullité
- Une fois le mariage officiel, il devient perpétuel



Le déroulement du mariage

- Encore une fois, les parents décident
- Très coûteux :
 - Beaucoup s'endettent
- Mariage en deux temps :
 1. Le Verlobung : les tables dotales sont remises à la future épouse
 2. Le Trauung : la future mariée est amenée chez son promis par un cortège heureux mais conforme, en effet elle est sous la protection de la loi salique
- Le Morgengabe : 1^{er} cadeau donné à la femme de la part du mari

Grossesse et accouchement

- En donnant la vie, la femme risque la sienne
- Chez les nobles, le taux de grossesse se situe entre 8 et 14 enfants
- La stérilité est très mal vue
- Devenir mère permet de s'écarter d'Eve pécheresse
- L'allaitement permet de se rapprocher de la Vierge et rend pure la mère

Charte de la femme mariée

- Journée typique :
 1. Prier
 2. S'habiller selon son niveau social
 3. Rester en compagnie de femmes égales à elle
 4. Servir son mari
- Son devoir vis-à-vis de son mari :
 1. L'aimer
 2. L'assister
 3. Assurer ses besoins
 4. Etre bienveillante et agréable

Le rôle de la femme en tant que mère

- Normalement, le 1^{er} enfant voit le jour avant que la femme n'aie atteint 20 ans
- La femme doit offrir le plus d'enfants possible
- Peu d'enfants atteignent la majorité
- La contraception est défendue
- La mère enseigne à ses enfants la religion, les valeurs morales et comment s'insérer en société ; elle restera plus longtemps avec sa fille

- Les paysannes s'occupent plus de leurs enfants que les nobles
- Chez les aristocrates, les enfants sont souvent confiés à des nourrices
- Les enfants sont une garantie pour les vieux jours de la femme

Les biens du couple

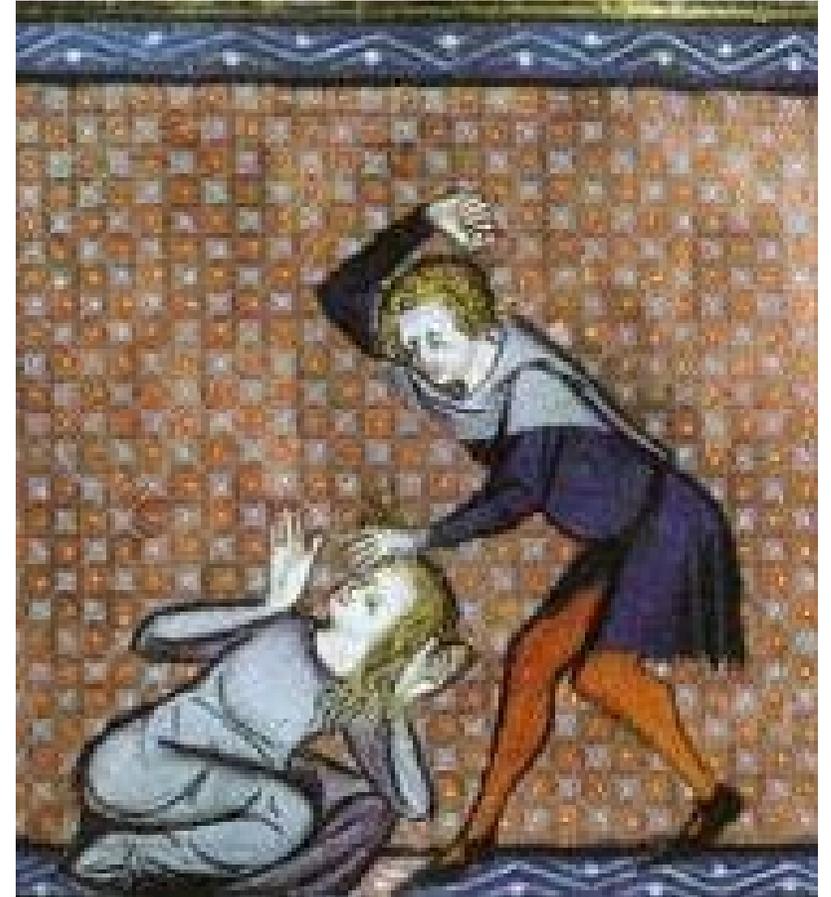
- 2 possibilités :
 - La première offre à la femme un contrôle personnel de son patrimoine ainsi que le douaire (partie du patrimoine de la femme conservée par le mari)
 - La seconde qui place la femme sous l'autorité de son époux → possibilité la plus probable
- Le mari est à la tête des meubles mais la femme garde un droit sur ceux-ci
- L'homme gère la dot de la femme
- La femme a droit à l'usufruit de son douaire
- La dot de la femme tient lieu de son patrimoine et passera dans les mains de ses héritiers
- A partir du XII^{ème} siècle, même si son époux en use (principe nommé saisine), la femme reste prioritaire de ses biens. L'homme doit obtenir l'accord de son épouse s'il désire vendre ou faire don de ses propres biens.
- Si l'homme use des biens de la femme à ses propres fins, il sera rigoureusement jugé

Le comportement de l'homme vis-à-vis de sa femme

- Tout est permis à l'homme, enfin presque...
- Certains hommes répudient leur femme si :
 - Ils croient qu'elle est libre alors que non
 - La femme a des problèmes de santé
 - La femme a des soucis financiers
- Cependant, répudier sa femme est interdit sauf si elle avoue qu'elle a trompé son mari
- Les hommes sont caractérisés de violents, ils le sont souvent pour calmer leur haine ou si leur femme est stérile

La violence au sein du couple

- La violence était fréquente et recommandée !
- Quelle que soit la classe sociale de la femme, la violence existe
- La violence est tolérée et fait partie des mœurs
- Souvent, le mari accuse sa compagne de tromperie afin qu'elle soit enfermée ou même tuée, ce qui permet à ce dernier d'avoir la possibilité de se remarier
- Porter des coups qui entraînent la mort ou de graves blessures est interdit
- Les clercs voient ça d'un très mauvais œil



L'adultère

- Rares sont les fois où l'adultère est poursuivi car il faut des preuves
- Plus souvent commis par les femmes
- Réprimandé car il remet en cause l'honneur du mari
- Si c'est l'homme qui trompe sa femme, elle doit se taire
- Peine pour l'adultère :
 - Femme : peine capitale
 - Homme : aucune sanction

La sexualité

- Permise uniquement si elle a pour but de mettre au monde
- L'église interdit la sexualité les jours consacrés à la religion afin de restreindre l'amour excessif
- La femme doit limiter les rapports durant sa grossesse sous peine de voir cette dernière qualifiée d'impure

Le viol

- La femme est en permanence susceptible de se faire violer
- Il engendre pour la femme :
 - Le déshonneur
 - Parfois, une grossesse indésirée
- La femme est considérée comme responsable
- Le viol d'une femme appartenant à une classe sociale élevée cause la mort à l'auteur de l'acte

Le divorce

- Le mot « divorce » n'existait pas à l'époque, on parlait « d'annulation »

Le veuvage

- Les veuves doivent porter le deuil et aller souvent à l'église
- 2 possibilités :
 - Le remariage
 - Le couvent
- Le statut de veuve était préféré au statut de femme mariée

Richilde de Hainaut et son second mari



https://fr.wikipedia.org/wiki/Baudouin_VI_de_Flandre

- Permet de subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants
- Les nobles ne peuvent pas choisir leur second époux et le remariage est une obligation pour assurer la défense du domaine
- Si elle ne se remarie pas, la femme est qualifiée de radine et sujette à des critiques

- Elle récupère sa dot ou son douaire
- Les couvents sont plus accessibles aux nobles qu'aux paysannes
- La veuve étudiera les textes religieux

Le remariage VS le couvent

L'héritage et l'accès aux biens

- La femme ne peut pas accéder à ses biens sans surveillance
- Elle a la possibilité de récupérer sa dot
- La veuve perçoit l'usufruit de son douaire
- Elle hérite des biens de son mari s'ils n'avaient pas d'enfants
- La veuve a généralement plus de liberté quant à la gestion de ses biens par rapport à une femme mariée



Fin

